

Exercice 3 p. 99

La gouvernance politique européenne depuis le traité de Maastricht

Introduction

La fin de la bipolarisation en 1991 marque une étape importante dans la gouvernance politique de l'Europe. L'histoire de la construction européenne depuis 1992 est celle du passage d'une Europe restreinte à une Europe à 28 membres s'étendant à l'échelle du continent. Cette situation impose de nouvelles institutions et de nouvelles façons de coordonner les politiques des États membres. Comment gouverner une Europe qui s'élargit après 1992 et à quels nouveaux défis est-elle confrontée ?

Nous verrons dans une première partie sur quelles bases sont refondées les institutions européennes, puis dans une deuxième partie nous montrerons à quels nouveaux défis l'UE est confrontée et enfin les critiques qui pèsent sur cet ensemble politique en construction.

Plan

I. Réformer les institutions européennes face aux enjeux d'une Europe élargie

- A. Les élargissements de l'UE vers l'est
- B. L'approfondissement des institutions européennes depuis le traité de Maastricht

II. L'Union européenne, une puissance entre ambitions et crises

- A. Construire une diplomatie et une défense communes
- B. L'incapacité à parler d'une seule voix
- C. Les progrès de l'euroscpticisme

III L'Europe des citoyens et ses limites

- A. Une Europe technocratique aux institutions peu lisibles
- B. Un déficit démocratique

Conclusion

Depuis 1992, l'UE a connu à la fois un élargissement et un approfondissement de ses institutions. Pour autant, la gouvernance politique d'une Europe qui apparaît de plus en plus comme un ensemble à géométrie variable, montre ses limites et ses lacunes. La montée de l'euroscpticisme et le manque d'adhésion des citoyens comptent parmi les nombreux défis que l'UE aura à relever dans l'avenir.